Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 48

Artikel: Mot de l'énigme de samedi
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191314

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prologue en vers, deux morceaux de piano, composés et joués par un bellétrien, deux comédies et un drame : *l'Amour médecin*, de Molière; *Le Baron de Fourchevif*, de Labiche; *Jean-Marie*, de Theuriet.

Enfin, **M. Caron**, *directeur du Théâtre*, dont la troupe a fait d'excellents débuts, annonce une prochaine représentation de *Denise*, comédie en 4 actes, de M. Alex. Dumas, fils.

Recette — *Pommes de terre germées.* On dit avec raison que les pommes de terre germées sont malsaines, car le germe contient de la *salonnée*, qui est un poison assez violent. Pour détruire la salonnée dans les pommes de terre qui germent, plongez-les pendant deux ou trois minutes dans l'eau bouillante et faites-les sécher ensuite au soleil ou au grand air. La chaleur a tué le germe sans porter atteinte à la chair du tubercule, qui a gardé toute sa saveur.

Mot de l'énigme de samedi : *Palais* (de la bouche). — Le tirage au sort a donné la prime à M. Constant Basset, à Genève.

Charade.

Mon premier, liquide.
Mon dernier, liquide.
Mon entier, liquide.
Prime : Un joli chromo.

La livraison de *novembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Les paysans français dans notre temps, par *A. de Verdilhac.* — Une mauvaise action. Nouvelle, par *P. Gervais.* — James Nasmyth, ingénieur, par *G. van Muyden.* — Les enseignements de l'Exposition universelle, par *H. Jacottet.* — Rutilius. Un poète latin au Ve siècle, par *A. de Claparède.* — Récit russe. L'heure a sonné, de *G.-A. Mattchtett.* — Variétés. Un rêve social, par *Henri Warnery.* — Chroniques parisienne, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

Au jardin du Luxembourg. — On sonne la retraite du soir, et tous les promeneurs regagnent lentement la porte de sortie.

— Allons ! allons ! plus vite que ça, crie le gardien.

Puis il ajoute en bougonnant dans sa moustache : « On a beau faire, il y en a toujours qui sortent les derniers !... »

Le petit Charles voyage pour la première fois en chemin de fer avec son père qui lui a acheté un magnifique bonnet à la foire d'Yverdon. L'enfant regarde par la portière. Soudain le père lui prend le bonnet sur la tête et feint de le jeter sur la voie, ayant soin toutefois de le faire vivement disparaître dans une de ses poches, puis lui dit :

— Tu as vu, Charles, j'ai lancé ton bonnet bien loin, mais je n'ai qu'à siffler pour le faire revenir.

Le père siffle et le bonnet reparaît comme par enchantement aux yeux du petit garçon, qui l'enfonce bien vite sur ses oreilles. Cependant, la curiosité de l'enfant n'était pas satisfaite, car saisissant tout à coup son bonnet, il le lance par la portière en disant au père :

— Tiens, papa, siffle encore une fois !

On explique ainsi l'origine de cette expression populaire : *Allez vous faire pendre ailleurs.*

Les magistrats d'une petite ville d'Allemagne furent une fois très perplexes. Ils avaient condamné à mort un voleur de grands chemins, mais ils ne savaient comment ni par qui faire exécuter la sentence. Jamais leur ville, vraiment patriarcale, n'avait possédé de bourreau. Après d'assez longues délibérations, où les avis furent fort partagés, on résolut de faire venir le bourreau d'une ville voisine. Proposition lui fut adressée, à laquelle il répondit en demandant 75 florins. Les conseillers trouvèrent cette somme exorbitante. On marchanda. Le bourreau maintint ses prétentions. On négocia lentement et ne s'entendit point.

Le condamné laissait faire, ne s'inquiétait de rien, et sous prétexte qu'on ne doit refuser rien à un homme si près de sa fin, il menait joyeuse vie.

Heureux dans sa prison comme un poisson dans l'eau, il y serait resté longtemps, et peut-être y serait-il encore, si l'un des notables n'eût été illuminé d'une subite et triomphante inspiration :

— Nous n'avons, dit-il, qu'un moyen de nous tirer d'affaire : au lieu de donner soixante-quinze florins au bourreau, comptons-en vingt-cinq à ce coquin, et qu'il aille lui-même se faire pendre ailleurs.

Deux loustics parlent d'un de leurs amis qui a de grands soucis de famille.

— Ce pauvre Félix ! quelle charge !.. Treize enfants, treize garçons, ni plus, ni moins !..

— Eh bien, ça n'est déjà pas si bête ; ça lui fait une position sociale. Quand il se promène à la tête de tous ses moutards, il a l'air de conduire un pensionnat.

Préville, ancien artiste dramatique, grand amateur de gibier, était tout particulièrement friand des rôties qu'on place ordinairement sur les bécasses. Il avait bien raison le digne homme, c'est une chose excellente, surtout quand elles sont bien noires. Un jour, pendant qu'il dînait, sa cuisinière servit deux bécasses.

— Où sont les rôties ? demanda Préville.

— Quelles rôties ? dit la cuisinière, paysanne de Senlis nouvellement entrée au service du comédien.

— Est-ce que vous n'avez pas mis des tranches de pain dans la lèchefrite pour recevoir ce qui tomberait ?

— Not'maître, il n'est rien tombé, je vous assure ?

— Comment ! malheureuse ; est-ce possible ? Vous avez vidé ces bécasses !

— Eh ! mais... monsieur... je croyais... Est-ce que vous vouliez manger la...

— Eh ! certainement, c'est le meilleur.

— Alors, il fallait le dire.

— Vous êtes une ignorante ; vous avez commis une faute grave : c'est presque un crime. Une autre fois, souvenez-vous de laisser tout ce qu'il y aura.

Huit jours après, Catherine fait cuire deux perdrix ; elle place des rôties, et sert à Préville un mets qui ne sentait guère bon.

— Catherine !

— Plaît-il, monsieur ?

— Vous n'avez donc pas vidé ces perdrix ?

— Non, monsieur. Est-ce qu'il fallait les vider ?

— Sans cela, elles ne sont pas mangeables !

— Ah ! mon Dieu ! monsieur, on ne sait comment faire pour vous contenter : tantôt vous voulez... en manger, tantôt vous n'en voulez pas manger ! C'est bien désagréable de servir des maîtres aussi difficiles.

L. MONNET.

AUX AMATEURS DE MUSIQUE
Le meilleur cadeau :
La musique de la Fête des Vignerons.
Partition des Chants et Ballets
par HUGO DE SENGER.
Prix, broché, 6 fr. ; relié toile, 8 fr.
EMILE SCHLESINGER, éditeur, Vevey.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS
Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 102. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.
Ch. BORNAND, *Success. de J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.